

Nicolas Fekete : « Au service du retour à l'emploi par la création d'entreprise »

Nicolas Fekete, président de l'association Suzanne Michaux, affiliée à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, nous raconte l'histoire d'un bénévolat original. Ces cadres, souvent à la retraite, accompagnent généreusement ceux et celles, qui en situation de précarité, cherchent à sauter le pas en créant leur propre emploi, par la création d'une activité commerciale, artisanale ou de service.

Propos recueillis par Capucine Bataille

Comment est née l'association Suzanne Michaux ?

Madame Michaux a consacré toute sa vie à aider les plus démunis à se former pour pouvoir vivre dignement de leur travail. À son décès, elle a fait un legs à la SSVP, dont quelques bénévoles ont eu l'idée et le courage de créer cette œuvre pour faire perdurer l'action de la donatrice. Aujourd'hui, une quarantaine de bénévoles travaillent au sein de l'association Suzanne Michaux. 95 % d'entre eux sont d'anciens entrepreneurs, chefs d'entreprise ou cadres supérieurs, aux formations et parcours divers. Ils accompagnent les bénéficiaires, personnes exclues, sans emploi, ou en situation de précarité, dans leur création d'entreprise, à la lumière de leur longue expérience professionnelle.

Faites-vous un « tri » des futurs entrepreneurs que vous accompagnez ?

Les candidats qui viennent demander un accompagnement ont un projet plus ou moins élaboré. Informés des étapes de la création d'entreprise, ils prennent conscience au fur et à mesure de leur avancement, de la viabilité de leur projet. Étant maître de leur affaire, nous les laissons, à l'éclairage de nos recommandations, décider de la poursuite ou pas de leurs travaux. Certains réussissent, d'autres abandonnent pour un retour vers le monde salarial, ou



Nicolas Fekete (à gauche) témoigne des situations émouvantes vécues.

rebondissent vers d'autres idées de création. Nous ne « trions » pas les personnes que nous aidons : je pense que tant qu'une personne fait preuve de volonté d'entreprendre, quelle que soit sa situation bénéficiaire du RSA ou autres, elle peut créer d'autant mieux qu'elle reçoit un bon soutien.

Apportez-vous un suivi sur la durée, gardez-vous contact avec les bénéficiaires ?

Au cours de la maturation du projet, il s'établit un climat de confiance entre le candidat et les tuteurs. Après la création, il est fréquent que le créateur donne de ses nouvelles, voire demande conseil. Pour autant, nous n'entretiens pas de suivi formel ; même si un lien se tisse avec les personnes que nous aidons.

Aussi diverses qu'elles soient, les situations que nous vivons en tant que « bénévoles-tuteurs » sont souvent émouvantes. Je repense à celle d'une jeune femme, dont la vie a été semée d'embûches et qui a décidé de se lancer comme coiffeuse à domicile, malgré une situation de surendettement. Aujourd'hui elle voit enfin le bout du tunnel. Il y a aussi cet homme qui, à près de soixante ans et momentanément à la rue, démarre avec notre soutien une activité d'artisan

ramoneur. Autant de personnes que d'émotions réciproques quand vous les voyez sauter le pas et reprendre confiance en eux. ●

Chiffres

Depuis sa création :

- 700 projets accompagnés
- 160 personnes ont créé leur propre activité
- 30 personnes ont retrouvé un emploi salarié
- En 2012, 30 personnes ont créé leur entreprise, 5 sont retournées au salariat

www.suzannemichaux.fr

